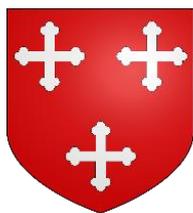


SAINT-MAURICE

Mon village



Unser Dorf

Lettre d'information

Numéro 06-21

Septembre 2021

Le mot du maire



Chers habitants, chères habitantes de St-Maurice,

En cette « rentrée » de septembre, nous serons nombreux à nous retrouver, dans les entreprises, écoles, associations, clubs sportifs ou autres collectivités au sein desquelles nous œuvrons dans une direction commune, interagissons entre membres, nous soutenons, en un mot nous sommes solidaires. C'est cette valeur de solidarité, fondatrice de la vie en société, que je souhaite mettre en avant dans ce numéro. Nous sommes solidaires lorsque nous nous préoccupons de la sécurité et de la santé de nos concitoyens par des actions de proximité, lorsque nous préférons le « réparable » au « jetable » pour préserver nos ressources et notre bel environnement, lorsque nous retroussons nos manches pour entretenir nos équipements et notre voirie, lorsque plusieurs habitants se portent volontaires pour aider au processus électoral ou encore lorsque des bénévoles s'impliquent pour animer le village. Je souhaite sincèrement remercier toutes celles et tous ceux qui se mobilisent, non seulement pour les actions menées, mais aussi pour l'exemple donné. Et je ne peux qu'encourager d'autres initiatives et contributions solidaires, au bénéfice de notre communauté villageoise.

Remerciements en particulier à :

- Thirion Rémy, Leopold Philippe, Dontenvill Bernard, Knecht Frédéric, Mayer Hubert, qui ont contribué à la bonne tenue des bureaux de vote lors des élections en juin,
- Frédéric Stahl, Thierry Steinmetz et Benoît Meyer pour leur aide aux travaux de voirie,
- L'association *Beereschnetzer* et son Président Hubert Arnold qui ont soutenu financièrement la remise en état du terrain de pétanque, avec l'aide technique d'André Thomas,
- Serge Arnold et les *Sankt Moritzer Kompels*, Christelle Rohmer et l'association des parents d'élèves *Les Tilleuls*, la Micro-brasserie *Guth* pour leur participation aux animations organisées par la MJC Le Vivarium en juillet.



*N'oubliez pas les gestes barrières et prenez
soin de vous !*

Jean Marc WITZ

Pour la santé de tous au côté de la Ligue contre le cancer

Le tabagisme est responsable de plus de 78 000 morts par an, dont 47 000 par cancer. Les fumeurs souhaitent majoritairement arrêter de fumer et estiment que le gouvernement devrait faire davantage pour les y aider. Les communes peuvent agir dans ce sens en instaurant des espaces sans tabac.

La Commune de Saint-Maurice a ainsi signé une convention de partenariat avec le COMITE DU BAS-RHIN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER pour créer **UN ESPACE SANS TABAC AUTOUR DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE (cour de l'école, trottoirs)**. La Commune s'engage à rappeler l'interdiction de consommation de tabac dans cet espace.



Effectifs de la rentrée 2021/2022 : 68 élèves sont inscrits au RPI pour cette année scolaire, dont 31 à Saint-Maurice et 37 à Triembach-au-Val, répartis dans 4 classes.

Périscolaire : il accueillera 8 élèves de CM1/CM2 de Thanvillé pour le repas de midi. A date, il reste 4 places au Périscolaire.

L'installation d'un défibrillateur

Dans la précédente lettre d'information, nous vous informions du projet d'installation d'un défibrillateur dans la cour de l'école. C'est désormais chose faite. Faites-le savoir autour de vous ! En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute passée sans massage cardiaque fait perdre 10 % de chance de survie à la victime. La présence à proximité d'un défibrillateur permet d'augmenter les chances de survie.

La Mairie propose de faire une sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur **SAMEDI 18 SEPTEMBRE**. 2 sessions (l'une à 9 h, l'autre à 10 h 30) seront animées par un infirmier-pompier bénévole. **Venez nombreux (sur inscription préalable, à l'aide du bulletin joint)**.



Défibrillateur dans la cour de l'école



Une application gratuite pour smartphone, qui aide à sauver des vies

Créée par 3 passionnés, dont un médecin du SAMU, cette app compte déjà plus de 340 000 « citoyens sauveteurs » et 79 cœurs sauvés. On peut tous aider une victime en se laissant guider pour l'utilisation d'un défibrillateur. Pour plus d'info : <https://sauvlife.fr>

Les animations

Repair Café le 26 juin

L'association Repair Café du Giessen s'est installée pour la première fois, le samedi 26 juin, dans la cour de l'école et a permis aux habitants de Saint-Maurice ainsi qu'aux habitués de venir redonner une nouvelle vie aux objets devenus obsolètes.

Pour cette action, trente-trois personnes ont pu bénéficier de la compétence de ces experts bénévoles ayant des savoir-faire dans plusieurs domaines, comme l'électroménager, l'informatique, la hifi & la vidéo, les jouets, les machines à coudre, l'outillage et le petit mobilier. Ils permettent à vos objets d'éviter d'atterrir à la déchèterie alors que le plus souvent, la panne est réparable... Le planning des ateliers de réparation redémarre le samedi 25 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h à Triembach-au-Val. Les dates sont sur le site internet de la commune.



Animations de rue le 13 juillet

Jeux pour enfants et adultes
Jeux de société
Jeux sportifs
Jeux éducatifs et culturels
avec la



La MJC Le Vivarium s'était installée avec tonnelles et jeux à Saint-Maurice, dans la cour de l'école, le terrain multisports et une partie du terrain de pétanque. La volonté de la MJC était de sortir de ses locaux à Villé et d'aller dans les villages, vers leurs habitants, pour proposer des activités aux familles.

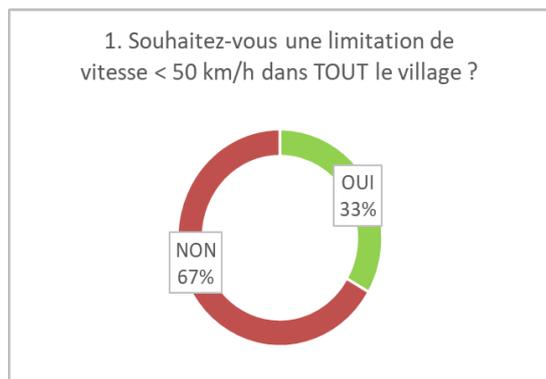


L'association *Sankt Moritzer Kompels*, l'association des parents d'élèves *Les Tilleuls* et la Micro-brasserie *Guth* ont assuré la restauration. C'est notre village qui a ouvert le bal des activités d'été, dix autres communes nous ont suivis durant tout le mois de juillet (Breitenau, Albé, Thanvillé, Neuve-Eglise, Triembach-au-Val, Dieffenbach-au-Val, Steige, Urbeis, Saint-Pierre-Bois et Breitenbach). Malgré le temps gris, la fréquentation a été bonne. Ce moment convivial a permis aux habitants de se retrouver, au bénéfice de nos associations et commerces. Un bilan avec toutes les communes ayant participé et les partenaires aura lieu avant la prochaine édition à la MJC.

La sécurité routière : les résultats de l'enquête

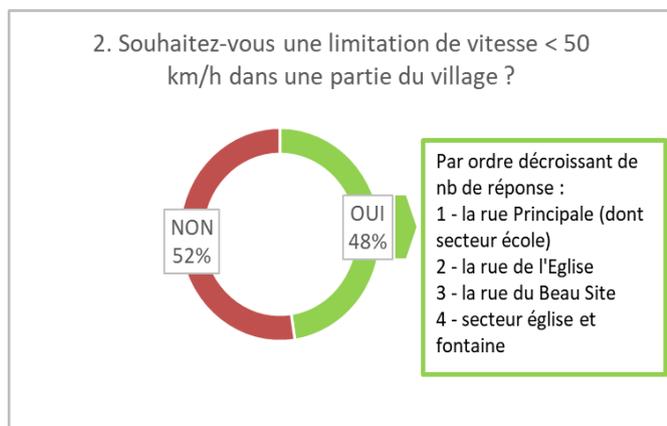


Près de 50 questionnaires complétés ont été collectés après l'enquête lancée sur la sécurité routière dans la commune. Nous en présentons ici les principaux résultats. La Commission Urbanisme, Voirie, Transports exploitera de façon détaillée ces résultats afin de proposer des orientations en concertation avec la COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE (notamment par rapport au projet de sens giratoire rue de la Gare) et en fonction du nouveau schéma directeur de circulation.



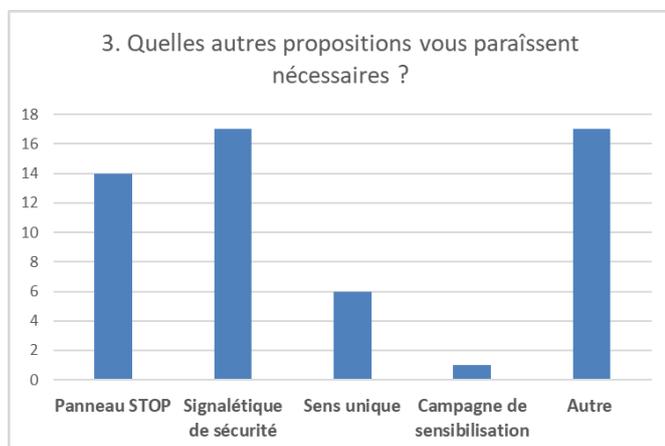
Une limitation de vitesse inférieure à 50 km/h dans TOUT le village n'est souhaitée que par une minorité de répondants (1 / 3).

S'agissant d'une limitation de vitesse inférieure à 50 km/h dans une PARTIE du village, les avis sont plus partagés, quasiment à part égale. Pour les répondants qui y sont favorables, 4 secteurs se dégagent. Par ordre décroissant en nombre de citations, il s'agit de :



- La rue Principale (en tout ou zone école seulement,)
- La rue de l'Eglise,
- La rue du Beau Site,
- Le secteur de l'église et de la fontaine.

Les autres propositions retenues sont majoritairement en faveur d'une pose de signalétique de sécurité. Certains croisements sont plus particulièrement cités pour la pose d'un panneau STOP : rue du Beau Site / rue du Viehweg / rue de l'Eglise, rue de la Fontaine / rue Principale, ainsi que la zone de l'école. D'autres aménagements sont proposés, tels que ralentisseurs, passage piétons, gestion du stationnement, aménagement en entrée et sortie de village, aménagement de la place de la fontaine. La mise en place d'une circulation à sens unique ne suscite qu'un faible nombre de réponses favorables : c'est le secteur école / église / cimetière / fontaine qui serait à considérer. Une action de sensibilisation avec radar pédagogique est également proposée.



Les travaux et aménagements

ENTRETIEN DES FOSSES ET BUSES : les violents orages du mois de juin ont obstrué les buses du Kappelenweg. Le 10 juillet, des membres de l'équipe municipale ont réalisé un curage des fossés, un débouchage des buses, ainsi qu'une modification du désableur au croisement de la rue de l'Eglise et du Kappelenweg. Ces travaux d'entretien ont permis d'éviter des débordements et coulées lors des épisodes ultérieurs de fortes pluies et orages.



MANŒUVRES DES POMPIERS : sous la houlette du Lieutenant BETSCH Patrick,

une douzaine de pompiers a réalisé samedi 3 juillet, à l'ancien local des pompiers, un exercice d'entraînement à l'aide d'un fourgon pompe-tonne.

La Mairie a par ailleurs répondu favorablement à une demande du SDIS 67 qui était à la recherche d'un local pour réaliser ponctuellement de tels entraînements.



Les tops et flops



Merci au Conseil de Fabrique qui aide aux opérations de nettoyage du cimetière



L'usage des poubelles du cimetière reste un problème.

D'une part, le tri des déchets n'est pas respecté et d'autre part, des déchets sont déposés en-dehors des poubelles. Merci de nous aider à faire respecter les bonnes pratiques.

Par ailleurs, divers déchets ont été laissés derrière les buts du terrain multi-sports : pas cool !



Les brèves

- **La Maison du Val de Villé** : un voyage dans le temps ! Installée au milieu du village d'Albé, à l'ombre d'un tilleul planté en 1795, la Maison du Val de Villé a pour vocation de faire découvrir les traditions et le patrimoine local. Animée par une équipe de bénévoles, elle est ouverte au public :



Salle de classe reconstituée

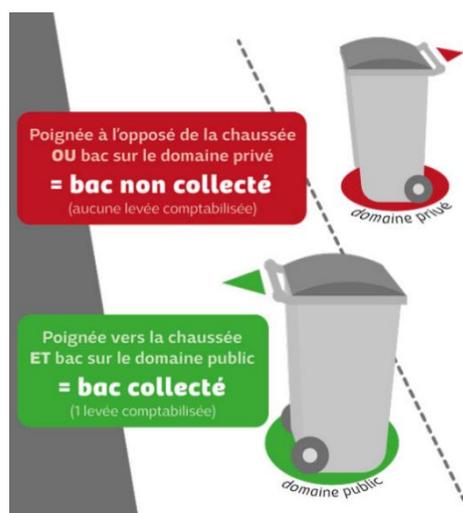
- ✓ d'avril à octobre: du jeudi au dimanche et les jours fériés de 14h à 18h
- ✓ toute l'année pour les groupes sur réservation au 00 33 (0)3 88 57 08 42 - ou par mail : contact.mvv@cc-cantondeville.fr.

- **Le Fab'Lab « L'inspirateur »** : « Fablab » est un nom composé par une réduction des mots FABrication et LABoratoire. C'est un lieu où se trouvent des équipements de production (principalement basé sur du numérique) que tout le monde peut apprendre à utiliser afin de fabriquer son objet ou son projet personnel ou associatif. **A Villé, dans la maison Choiseul-Meuse (bâtiment jaune sur le parking de l'ancien super U) se trouve le Fablab « L'inspirateur » ouvert à tous** depuis 3 ans. Entre les machines d'impression 3D, la découpeuse laser, la fraiseuse, et beaucoup d'autres machines à votre disposition, vous trouverez certainement l'outil qu'il vous faut pour mener à bien votre projet, même farfelu.

Les membres déjà inscrits et expérimentés, sauront vous orienter et vous conseiller tous les mercredi soir de 18h30 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 13h00. Leur devise : « Si tu ne sais pas, demande ! Si tu sais, partage !! ».



- **Collecte des déchets ménagers (SMICTOM)** : depuis le 1er janvier 2020, chaque levée de bac gris est décomptée du forfait de 36 levées annuelles compris dans la redevance.



Pour éviter de collecter un bac dont l'utilisateur ne souhaite pas qu'il le soit, les agents du SMICTOM sont particulièrement vigilants à sa présentation. Pour qu'un bac soit collecté, il doit se trouver **SUR LE DOMAINE PUBLIC ET POIGNEE ORIENTEE VERS LA CHAUSSEE**. Un réflexe à adopter !

- **Calendrier des battues** : l'Association de Chasse de Triembach-au-Val vous informe que les prochaines battues sont prévues les



Novembre 2021 : les 6 / 7 / 27 / 28

Décembre 2021 : les 11 / 12 / 18 / 19

Janvier 2022 : les 8 / 9 / 29 / 30.

- **Projet de Brigade Verte** : la Mairie a donné un avis favorable à une lettre d'intention de la COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE l'informant d'un projet de création d'une Brigade Verte pour les communes de la Vallée.



Une Brigade Verte est un organisme de la fonction publique territoriale au service d'une collectivité. Elle est composée de gardes champêtres, qui patrouillent sur un territoire pour aider à la préservation du patrimoine naturel, rural et urbain. La Brigade verte a également un rôle de police de proximité et peut intervenir en cas par exemple de constatation de dépôts d'immondices, de divagation d'animaux, de dégradations de biens publics, d'actes de pollution... Le projet est à l'étude à la CEA, à suivre donc.

L'état civil

Décès



HIRCHENHAHN Henri René Joseph (né en 1936 à Strasbourg) décédé le 22 juillet 2021 à Sélestat.

ARNOLD Marie Joséphine Lucie (née SCHLEBER en 1927 à Saint-Maurice) décédée le 28 août 2021 à Villé.